

# Livret de contrôle et de maintenance



# firematic 20 - 60

# firematic 80 - 301

SB Thermique France SA 2 ZA Beptenoud Nord F-38460 VILLEMOIRIEU

**+33 (0)4 74 90 43 08** 

**=** +33 (0)4 74 90 49 96

info@sbthermique.fr www.sbthermique.fr SB Thermique Suisse SA Route de la Rougève 74 CH-1623 SEMSALES

**+41 (0)26 918 72 47** 

**+41 (0)26 918 72 48** 

\*\* sbthermique@bluewin.ch
www.sbthermique.com

SB Thermique Belux Avenue des dessus de Lives,2 B-5101 Namur

**+32** (0)81 20 13 43

= +32 (0)81 20 14 52

info-belgique@sbthermique.com www.sbthermique.com

# Sommaire

# **SOMMAIRE**

	<u>Pag</u>	е
1	Consignes de sécurité	3
1.1	Consignes de sécurité	4
1.2	Montage	4
1.3	Fonctionnement et maintenance	5
1.3.1 1.3.2 1.3.3	Consignes générales de sécurité	5
2	Arrêt de la chaudière	6
3	Nettoyage des cendriers	7
4	Nettoyage du foyer	8
5	Nettoyage des échangeurs	9
6	Nettoyage du ventilateur1	0
7	Mise en route de la chaudière1	1
8	Livret de contrôle selon la réglementation TRVB H 118 Partie 2/41	2
9	Notes	3

# 1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Avant la mise en service, veuillez lire attentivement ce livret en prêtant une forte attention sur les consignes de sécurité. Ne mettez jamais l'installation en fonctionnement si tous les points ne sont pas parfaitement clairs.
- Veuillez-vous assurer que vous avez bien compris toutes les explications de ce livret et que le fonctionnement de votre nouvelle chaudière est clair dans votre esprit. Pour toutes explications complémentaires, votre installateur chauffagiste et SB Thermique se tiennent à votre entière disposition.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisateur n'est pas autorisé à effectuer des modifications sur la conception ou sur l'état de la chaudière sans accord préalable du constructeur ou de son représentant national.
- Veuillez vérifier que la chaufferie soit suffisamment ventilée (se référer à la réglementation en vigueur).
- L'étanchéité de l'ensemble des raccords (hydrauliques, conduit de fumées, etc.) doit être vérifiée avant la mise en route.
- La présence d'un extincteur adapté et placé devant la chaufferie est fortement conseillée (se référer à la réglementation en vigueur).
- Lors de l'ouverture de la porte du foyer, faites attention aux projections d'étincelles et aux gaz de combustion. Lorsque la chaudière fonctionne, ne laissez jamais la porte du foyer ouverte et sans surveillance. Cette porte doit toujours être fermée.
- N'allumez jamais la chaudière avec un liquide inflammable (essence, alcool à brûler, etc.).
- Veuillez respecter les fréquences et les consignes générales d'entretien et de nettoyage. Votre chauffagiste et notre service technique se tiennent à votre disposition pour établir éventuellement un contrat d'entretien.
- En cas d'intervention sur l'installation ou d'ouverture du boîtier de régulation, il est impératif de couper l'alimentation électrique principale.
- Aucun combustible ou produit inflammable ne doit être stocké dans la chaufferie. Plus généralement, tous les éléments qui ne sont pas indispensables au bon fonctionnement ou à l'entretien de l'installation doivent être éloignés de la chaufferie.
- Si le silo doit être rempli par mode pneumatique (camion souffleur), la chaudière doit impérativement se trouver à l'arrêt.
- L'accès au silo doit être condamné à toute personne non autorisée. En cas d'intervention au niveau du silo, la chaudière doit être préalablement arrêtée.
- Couper l'alimentation électrique avant toute intervention dans le silo
- Pour l'éclairage du silo, il est impératif d'utiliser uniquement des lampes à courant faible (cette lampe doit être certifiée conforme à cette application par son fournisseur).
- L'installation ne doit fonctionner qu'avec le type de combustible préconisé dans ce livret.
- Avant tout transport des cendres, il est impératif de les laisser reposer 96H.
- Pour toutes questions, nos services sont à votre disposition 7j/7 à la hotline 0890 710 318 ou aux heures de bureau au numéro de téléphone de votre distributeur national figurant sur la première page de ce livret
- La première mise en service DOIT IMPERATIVEMENT être effectuée par un professionnel habilité et agréé par HERZ (sous peine d'une annulation de la garantie).
- Ventilez le silo pendant 30 mn avant d'y pénétrer.
- La chaudière répond aux prescriptions de l'organisme Suisse AEAI et aux prescriptions des pays concernant la protection incendie. La responsabilité du respect de ces prescriptions locales est à la charge du client.

## 1.1 Consignes de sécurité



Ce symbole signifie que le nonrespect des consignes de sécurité peut conduire à des dommages matériels et/ou corporels.



Attention: parois ou surfaces chaudes



Attention: risque de blessures aux mains



Entrée interdite à toute personne non habilitée

Attention: toutes les informations qui concernent le transport, le montage, l'utilisation, les consignes de sécurité ou les données techniques (sur le livret de montage –installation, documentation produit ou sur l'installation elle-même) sont très importantes et permettent de limiter les éventuels défauts de fonctionnement et/ ou incidents matériels et/ou corporels.

#### Recommandations générales

livret d'utilisation contient les toutes informations générales nécessaires compréhension du fonctionnement de l'installation. Malheureusement, il ne peut pas comporter tous les détails et peut donc paraître incomplet face à certains cas de figures susceptibles de se présenter. Si une information vous manque ou si vous avez rencontré un problème qui ne trouve pas sa réponse dans ce livret, vous pouvez contacter votre service après ventes qui se tient à votre entière disposition pour vous renseigner.

Les personnes (essentiellement les enfants) qui, en raison d'une incapacité physique, sensorielle ou intellectuelle ou par inexpérience ou ignorance, ne sont pas autorisées à utiliser ou intervenir sur l'installation sans être sous la surveillance d'une personne responsable.

#### Informations générales de sécurité



En raison des connaissances fonctionnelles nécessaires en électricité et en mécanique pour toute intervention sur votre installation, il est important de veiller à ce que celle-ci ne soit jamais utilisée ou entretenue par une personne novice ou non formée au système. Le non-respect de cette condition peut conduire à de graves dommages matériels ou corporels.

Pour cette raison, il est également très important de veiller à ce que les opérations de planification, de montage, d'installation, de transport, de fonctionnement et de maintenance soient effectuées par une personne responsable formée et qualifiée.



Dans la mesure où les chaudières Herz comprennent de nombreux éléments techniques et mécaniques de haute technologie, l'installation ou même le transport doit être effectué par un personnel qualifié. Toutes ces opérations doivent se faire dans le respect du contenu de ce livret et de toute autre documentation.

L'utilisation sûre et irréprochable de cette installation suppose un transport approprié, un stockage approprié ainsi qu'une installation et une maintenance régulière et soignée. Les instructions et indications sur l'installation doivent être respectées.

#### 1.2 Montage

### Recommandations générales

Une utilisation et un entretien en toute sécurité de l'installation ne peuvent être garantis que si la personne intervenant sur la chaudière est une personne qualifiée respectant toutes les consignes de sécurité et les normes relevantes.

Les documents du fabricant pour les appareils utilisés et les composants de chauffage sont disponibles sur demande auprès de la société Herz ou de son représentant national.

#### 1.3 Fonctionnement et maintenance

## 1.3.1 Consignes générales de sécurité



Afin de sécuriser les opérations de fonctionnement et de maintenance sur l'installation, il est impératif de veiller à ce que seule une personne formée et qualifiée soit autorisée à intervenir sur l'installation.

Il est également impératif que toute personne intervenant sur l'installation ait pris connaissance au préalable des consignes de sécurité et avertissements décrits dans ce livret de montage et d'installation.



Il est impératif d'attendre que l'installation soit en mode "ARRET" avant d'ouvrir une porte ou un cendrier. En effet, il y a risque d'explosion lors d'une intervention pendant le fonctionnement de la chaudière.



fonctionnement de la chaudière.

Dans des conditions d'exploitation inappropriées, certaines parties de la chaudière peuvent atteindre une température supérieure à 80°C.

Lors de l'ouverture du couvercle



Lors de l'ouverture du couvercle du cendrier, l'alimentation en combustible est stoppée et la chaudière passe en mode "FIN DE COMBUSTION". Elle passe ensuite en mode "ARRET".

#### 1.3.2 Fonctionnement

## Consignes générales de sécurité



Les couvercles et autres carters destinés à protéger les parties chaudes ou en mouvement ne doivent jamais être démontés pendant le fonctionnement. Il en est de même pour les éléments permettant une alimentation correcte en air de combustion ou indispensables au bon fonctionnement de la chaudière.



Lors d'éventuels défauts fonctionnement ou lors ďun dysfonctionnement de l'installation entraînant un dégagement de fumées ou de flammes. l'installation doit immédiatement être mise mode "ARRET D'URGENCE". II est alors impératif de contacter le service après-vente compétent.

- En cas d'actionnement de l'interrupteur principal situé sur l'armoire de régulation de la chaudière (ou en cas de panne d'électricité), l'installation passe immédiatement en mode hors service. Le combustible résiduel continue alors de se consumer sans émanation de gaz dangereux en chaufferie. Cela ne peut se produire que si le tirage naturel de la cheminée est suffisamment élevé. Pour cette raison, la cheminée doit impérativement dimensionnée et installée dans le respect de la norme EN 13384. Lors de la remise en route de veuillez-vous assurer chaudière. fonctionnement conforme et sans risque de l'installation.
- Lorsque la proportion résiduelle d'oxygène dans les fumées passe en dessous de 5%, l'alimentation en combustible est automatiquement stoppée jusqu'à ce que cette même proportion repasse au-dessus de 5% (affichage sur l'écran: O2 MIN [%] 5.0).
- Le bruit causé par l'installation en fonctionnement n'a aucune répercussion sur la santé des personnes.

#### 1.3.3 Maintenance

#### Mesures générales de sécurité



Avant toute intervention sur la chaudière, et surtout avant l'ouverture d'un boîtier électrique ou le démontage d'un carter de protection sous lequel se trouve un composant électrique, il est impératif d'arrêter le fonctionnement de la chaudière. Attention également aux circuits et alimentations électriques auxiliaires ou indépendantes qui peuvent se trouver à côté de la chaudière. Les règles de sécurité usuelles selon la norme autrichienne ÖNORM sont:

- Coupure générale de toutes les polarités en même temps!
- S'assurer que l'électricité ne puisse être réactivée accidentellement!
- Vérifier que l'installation n'est plus sous tension!
- Mettre l'installation à la terre et court-circuiter l'installation!
- Protéger les composants électriques sous tension et limiter les risques de danger!



Les consignes rappelées auparavant ne peuvent être abandonnées qu'une fois l'installation entièrement remontée et assemblée et la maintenance achevée.



Lors de tous travaux de maintenance ou de révision sur la chambre de combustion, le foyer, les échangeurs ou lors du vidage des cendriers, il est impératif de porter un masque à poussières et des gants de protection!



Pour tous travaux de révision ou de maintenance en chaufferie, il est impératif d'utiliser seulement des lampes ou éclairages basse tension. Les alimentations électriques en chaufferie doivent être conformes à la réglementation en vigueur!

Pour éviter les erreurs éventuelles de maintenance ou des opérations d'entretien non conformes, il est fortement conseillé de faire appel à un professionnel agrée et autorisé par HERZ.

Seules les pièces détachées et composants de rechange en provenance de chez HERZ ou de son représentant national sont autorisées. Le bruit causé par l'installation ne représente en aucun cas un risque de santé pour l'utilisateur. Des informations complémentaires concernant des risques éventuels peuvent être demandées au représentant national de HERZ en cas de besoin et ou en cas de constatation d'un éventuel risque possible.

Toute personne (y compris les enfants) qui en raison d'une incapacité physique, sensorielle ou intellectuelle ou par inexpérience ou ignorance n'est pas autorisée à utiliser ou intervenir sur l'installation sans être sous la surveillance d'une personne responsable.

## 2 ARRÊT DE LA CHAUDIÈRE

Pour éteindre la chaudière, le code client doit d'abord être saisi. Le code et la manière de procéder sont décrits dans le livret d'utilisation.

Après avoir rentré le code, un cadenas ouvert apparaît dans le bandeau inférieur de l'écran (cf. Image 2.1).

En sélectionnant le champ "Prêt", l'affichage du statut apparaît comme sur l'Image 2.1.

En validant le message « Confirmez-vous l'arrêt de la chaudière ? », la chaudière est arrêtée.



Image 2.1: Arrêt de la chaudière par saisie du code

Tous les modes de fonctionnement (excepté le démarrage à froid), passent alors en phase d'arrêt.

Lorsqu'on arrête la chaudière pendant un démarrage à froid, le démarrage s'interrompt et passe en phase d'arrêt. Ceci évite le transfert d'une quantité de combustible trop importante dans la cellule de combustion.

Lorsque tout le combustible a été brûlé, la chaudière passe en mode de « chauffage éteint ». Vous pouvez dès lors actionner le bouton principal (intégré à l'appareil; sinon, débrancher l'alimentation).

Si possible, l'appareil doit être éteint au moins 1 heure avant le nettoyage pour permettre son refroidissement.

## 3 NETTOYAGE DES CENDRIERS

Le cendrier doit être vidé lorsque le niveau des cendres atteint 10 cm en dessous du couvercle



Ouvrir la porte frontale



Tirer le levier de déverrouillage vers la droite pour détacher le cendrier



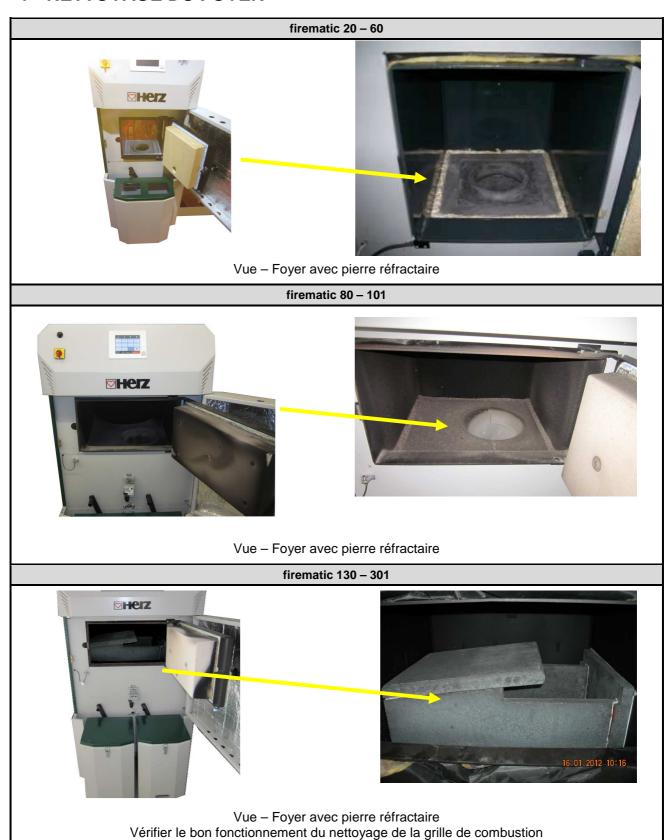
- Maintenant le cendrier peut être vidé.
- Veuillez SVP prêter attention aux consignes de sécurité pour les cendres chaudes.
- La remise en place du cendrier s'effectue en reprenant la description ci-dessus en sens inverse.

Après ouverture de la porte du foyer ou après avoir détaché le cendrier, l'écran affiche les informations suivantes:

- F: CENDRIER (DÉFAUT 87)
- F: PORTE FOYER (DÉFAUT 90)

L'information reste active jusqu'à ce que la porte frontale soit refermée et que les cendriers soient correctement remis en place.

# **4 NETTOYAGE DU FOYER**



Cette opération peut être réalisée avec un aspirateur adapté ou de façon traditionnelle (avec les outils de nettoyage).

Attention aux éventuelles braises résiduelles lorsque vous effectuez cette opération.

## 5 NETTOYAGE DES ÉCHANGEURS



Enlevez les vis du capot supérieur et soulevez-le



Enlevez l'isolation thermique et la trappe d'accès aux échangeurs



Ouvrez la trappe d'accès aux échangeurs en utilisant une clé adaptée (clé ou une clé à cliquet de taille 17)



Capot de la trappe d'accès aux échangeurs démonté



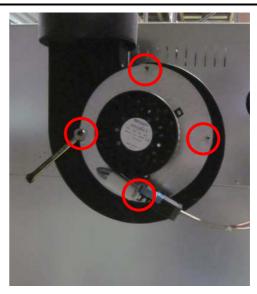
Vue sur le système de nettoyage des échangeurs

- Cette opération peut être réalisée avec un aspirateur adapté ou de façon traditionnelle (avec les outils de nettoyage).
- Attention aux éventuelles braises résiduelles lorsque vous effectuez cette opération.
- Le nettoyage des échangeurs doit seulement être effectué par une personne formée et autorisée!
- Le remontage de la trappe d'accès aux échangeurs s'effectue en reprenant la description ci-dessus en sens inverse.

## **6 NETTOYAGE DU VENTILATEUR**



Vue sur l'arrière du ventilateur d'extraction



Enlevez les vis de fixation du ventilateur



Ventilateur d'extraction démonté

- Le rotor du ventilateur et les carters de vis doivent être nettoyés ou aspirés.
- Le remontage du moteur du ventilateur s'effectue en reprenant la description ci-dessus en sens inverse.
- La chaudière automatique au bois est désormais dans un parfait état de fonctionnement.

## 7 MISE EN ROUTE DE LA CHAUDIERE

Le code client doit de nouveau être rentré pour mettre en route la chaudière. Le code et la manière de procéder sont décrits dans le livret d'utilisation.

Après avoir rentré le code, un cadenas ouvert apparaît dans le bandeau inférieur de l'écran (cf. Image 7.1).

En sélectionnant le champ "Arrêt chaudière", l'affichage du statut apparaît comme sur l'Image 7.1. En validant le message « **Confirmez-vous l'allumage de la chaudière ?** », la chaudière est alors remise en route.



Image 7.1: Allumage de la chaudière par saisie du code

# 8 LIVRET DE CONTRÔLE SELON LA RÉGLEMENTATION TRVB H 118 PARTIE 2/4

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur: Utilisateur de l'installation: Année: Installateur ou revendeur: Contrôle Jan Fev Mar Avr Mai Juin Juil Aou Sep Oct Nov Dec Remarque mensuel Jour Clapet sécurité coupe-feu RSE Système Sprinkler vis alimentation **Evacuation des** fumées Régulation Alarme – signaux défaut Ventilateur Chambre de combustion Extincteur Cendrier Silo et chaufferie Dépôts en toiture Sécurité coupe-Carneau fumés (contrôle/Nettoy.) Signature / Initiales Entretien réalisé par l'utilisateur: Remarques: Effectué-le :

Opérations	Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:													
Année:						Utilisa	ateur d	e l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur c	u reve	endeur	:										
Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentation	n													
Evacuation fumées	des													
Régulation														
Alarme – si défaut Ventilateur	gnaux													
	<u> </u>													
	Chambre de combustion													
Cendrier														
Silo et chau	ıfferie													
Dépôts en t														
Sécurité co feu	upe-													
Carneau fui (contrôle/N														
Signature / Initiales														
Entretien ré	éalisé p	ar l'util	isateur	:			Rer	marque	es:					
Effectué-le	:ffectué-le :													
Signature:														

Opérations	Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:													
Année:						Utilisa	ateur d	e l'inst	tallatio	n:				
Install	ateur o	u reve	endeur	:										
Contrôle		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
mensuel	Jour													
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentation														
Evacuation fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau	fferie													
Dépôts en t	oiture													
Sécurité co feu														
Carneau fur (contrôle/Ne														
Signature / Initiales														
Entretien ré	ntretien réalisé par l'utilisateur:								98:					

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

Effectué-le:

Opérations	pérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:													
Année:						Utilisa	iteur d	le l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur c	ou reve	endeur	:									-	
Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentation	า													
Evacuation fumées	des													
Régulation														
Alarme – sig défaut	gnaux													
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau														
Dépôts en t														
Sécurité co feu	-													
Carneau fur (contrôle/Ne														
Signature / Initiales														
Entretien ré	alisé p	ar l'util	isateur	:			Re	marque	es:					
Effectué-le	:ffectué-le :													
Signature:														

Opérations	Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:													
Année:						Utilisa	iteur d	e l'inst	tallatio	n:				
Install	lateur o	u reve	endeur	:										
				·										
Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécu coupe-feu F	rité RSE													
Système Sprinkler vi alimentation														
Evacuation														
fumées Régulation														
Alarme – si défaut	gnaux													
Ventilateur														
Chambre de combustion	Chambre de ombustion													
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau	ıfferie													
Dépôts en t	oiture													
Sécurité co feu														
Carneau fui (contrôle/No														
Signature / Initiales														
Entretien re	Entretien réalisé par l'utilisateur:							narque	es:					
!														
Effectué-le	:													
Signature:														

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année:	Année: Installateur ou revendeur:						ateur d	e l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur o	ou reve	endeur	:										
Contrôle		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
mensuel	Jour													
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentatio	s n													
Evacuation fumées	des													
Régulation														
Alarme – si défaut	gnaux													
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier	endrier													
Silo et chau	ıfferie													
Dépôts en t	oiture													
Sécurité co feu	upe-													
Carneau fui (contrôle/N														
	,													
Signature /														
				I.					1	Į.				
Entretien re	éalisé p	ar l'util	isateur				Rer	marque	es:					
Effectué-le	ffectué-le :													
Signature:	gnature:													

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

Opération	s de co											•		
Année:						Utilisa	ateur d	e l'ins	tallatic	n:				
Instal	lateur c	ou reve	endeur	:									-	
Contrôle		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
mensuel	Jour									-				-
Clapet sécu coupe-feu l														
Système Sprinkler vi alimentatio	is													
Evacuation fumées														
Régulation														
Alarme – si défaut	_													
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau	ufferie													
Dépôts en t	toiture													
Sécurité co feu														
Carneau fu (contrôle/N														
Signature / Initiales														
Entretien re	éalisé p	ar l'utili	sateur	:			Rer	marque	es:					
Effectué-le	1													

Opérations	pérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:													
Année:						Utilisa	iteur d	e l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur c	ou reve	endeur	:									-	
Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentation	n													
Evacuation fumées	des													
Régulation														
Alarme – sig défaut Ventilateur	gnaux													
	Chambre de													
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau														
Dépôts en t														
Sécurité co feu														
Carneau fur (contrôle/Ne														
Signatura /														
Signature / Initiales														
Entretien ré	éalisé p	ar l'utili	isateur	:			Rer	marque	es:					
Effectué-le	ffectué-le :													
Signature:														

Opérations	Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:													
Année:						Utilisa	ateur d	e l'inst	tallatio	n:				
Install	ateur c	u reve	endeur	:										
Contrôle		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
mensuel	Jour													
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentation	s													
Evacuation fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau	ıfferie													
Dépôts en t	oiture													
Sécurité co feu														
Carneau fur (contrôle/Ne														
Signature / Initiales														
Entretien ré	ealisé p		Rer	narque	es:									

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

Effectué-le:

Opérations	pérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:													
Année:						Utilisa	iteur d	le l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur c	ou reve	endeur	:									-	
Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentation	า													
Evacuation fumées	des													
Régulation														
Alarme – sig défaut	gnaux													
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau														
Dépôts en t														
Sécurité co feu	-													
Carneau fur (contrôle/Ne														
Signature / Initiales														
Entretien ré	alisé p	ar l'util	isateur	:			Re	marque	es:					
Effectué-le	:ffectué-le :													
Signature:														

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:														
Année:						Utilisa	iteur d	e l'inst	tallatio	n:				
Install	ateur o	u reve	endeur	:										
Contrôle		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
mensuel	Jour													
Clapet sécu coupe-feu R	irité RSE													
Système Sprinkler vis alimentation	s n													
Evacuation fumées	des													
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau														
Dépôts en t														
Sécurité con feu	_													
Carneau fur (contrôle/Ne														
Signature / Initiales														
	Entretien réalisé par l'utilisateur: Remarques:													
Entretien ré	Entretien réalisé par l'utilisateur:								es:					

Entretien réalisé par l'utilisateur:	Remarques:
Effectué-le :	
Signature:	

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année:					-	Utilisa	ateur d	e l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur o	ou reve	endeur	:										
Contrôle		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
mensuel	Jour													
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentatio	s n													
Evacuation fumées	des													
Régulation														
Alarme – si défaut	gnaux													
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau	ıfferie													
Dépôts en t	oiture													
Sécurité co feu	upe-													
Carneau fui (contrôle/N														
	,													
Signature /														
				I.					1	Į.				
Entretien re	éalisé p	ar l'util	isateur				Rer	marque	es:					
Effectué-le	fectué-le :													
Signature:														

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

	Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:													
Année:					_	Utilisa	ateur d	e l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur o	u reve	endeur	:										
Contrôle		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
mensuel	Jour													
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentation	s n													
Evacuation fumées	des													
Régulation														
défaut	Alarme – signaux défaut													
	Ventilateur													
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau														
Dépôts en t														
Sécurité co feu	upe-													
Carneau fui (contrôle/N														
Signature / Initiales														
Entretien ré	éalisé p	ar l'utili	sateur	:			Rer	narque	es:					

Entretien réalisé par l'utilisateur:	Remarques:
Effectué-le :	
Signature:	

Opérations	s de co	ntrôle	devan	t être (	effectu	iées su	ır l'ins	tallatio	n par	l'utilis	ateur:			
Année:						Utilisa	iteur d	le l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur c	ou reve	endeur	:									-	
Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentation	า													
Evacuation fumées	des													
Régulation														
Alarme – sig défaut	gnaux													
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau														
Dépôts en t														
Sécurité co feu	-													
Carneau fur (contrôle/Ne														
Signature / Initiales														
Entretien ré	alisé p	ar l'util	isateur	:			Re	marque	es:					
Effectué-le	:													
Signature:														

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:														
Année:						Utilisa	ateur d	e l'inst	allatio	n:				
Install	ateur o	u reve	endeur	: .										
Contrôle		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
mensuel	Jour													
Clapet sécu coupe-feu R														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau	fferie													
Dépôts en to	oiture													
Sécurité con feu														
Carneau fur (contrôle/Ne														
Signature / Initiales														
Entretien ré	ealisé pa	ar l'utili					Rer	narque	es:					

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

Effectué-le:

Opérations	s de co	ntrôle	devan	t être (	effectu	iées su	ır l'ins	tallatio	n par	l'utilis	ateur:			
Année:						Utilisa	iteur d	le l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur c	ou reve	endeur	:									-	
Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentation	า													
Evacuation fumées	des													
Régulation														
Alarme – sig défaut	gnaux													
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau														
Dépôts en t														
Sécurité co feu	-													
Carneau fur (contrôle/Ne														
Signature / Initiales														
Entretien ré	alisé p	ar l'util	isateur	:			Re	marque	es:					
Effectué-le	:													
Signature:														

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:														
Année:						Utilisa	ateur d	e l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur c	ou reve	endeur	:										
Contrôle		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
mensuel	Jour													
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentation														
Evacuation fumées	des													
Régulation														
Alarme – si défaut	gnaux													
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur	•													
Cendrier														
Silo et chau	ıfferie													
Dépôts en t	oiture													
Sécurité co feu	upe-													
Carneau fui (contrôle/N														
Signature / Initiales														
Entretien re	éalisé p	ar l'utili	sateur	:			Rer	narque	es:					

Effectué-le :

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année:					-	Utilisa	ateur d	e l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur o	ou reve	endeur	:										
Contrôle		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
mensuel	Jour													
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentatio	s n													
Evacuation fumées	des													
Régulation														
Alarme – si défaut	gnaux													
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau	ıfferie													
Dépôts en t	oiture													
Sécurité co feu	upe-													
Carneau fui (contrôle/N														
	,													
Signature /														
				I.					1	Į.				
Entretien re	éalisé p	ar l'util	isateur				Rer	marque	es:					
Effectué-le	fectué-le :													
Signature:														

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

Opérations	Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:													
Année:						Utilisa	ateur d	e l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur c	ou reve	endeur	:									-	
Contrôle		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
mensuel	Jour													
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentation	s													
Evacuation fumées														
Régulation														
Alarme – si défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau														
Dépôts en t														
Sécurité co feu														
Carneau fur (contrôle/No														
Signature / Initiales														
Entretien ré	éalisé p	ar l'utili	sateur				Rer	narque	es:					

Effectué-le:

Opérations	s de co	ntrôle	devan	t être e	effectu	iées su	ır l'ins	tallatic	n par l	l'utilis:	ateur:			
Année:						Utilisa	iteur d	e l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur c	ou reve	endeur	:									-	
Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécu coupe-feu F														
Système Sprinkler vi alimentation	n													
Evacuation fumées	des													
Régulation														
Alarme – signaux défaut  Ventilateur														
Chambre de														
Extincteur	combustion Extincteur													
Cendrier														
Silo et chau														
Dépôts en t														
Sécurité co feu														
Carneau fur (contrôle/Ne														
Signatura /														
Signature / Initiales														
Entretien ré	éalisé p	ar l'utili	isateur	:			Rer	marque	es:					
Effectué-le	:													
Signature:														

	Defrations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:													
Année:					_	Utilisa	ateur d	e l'ins	tallatio	n:				
Install	ateur o	ou reve	endeur	:										
Contrôle		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
mensuel	Jour									-				•
Clapet sécu coupe-feu F	ırité RSE													
Système														
Sprinkler vi														
alimentation Evacuation														
fumées														
Régulation														
Alarme – si défaut	gnaux													
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chau														
Dépôts en t	oiture													
Sécurité co feu	upe-													
Carneau fui (contrôle/N														
Signature / Initiales														
Entretien re	áalisé n	ar l'utili	isateur				Rer	narque						
Lindollon	Janoc p	ai i utili	Jaioui	•			1101	u.que	,J.					
Effectué-le	:													

9	NOTES	


9 Notes


#### **France**

SB Thermique France SA 2 ZA Beptenoud Nord F-38460 Villemoirieu

3 +33 4 74 90 43 08

**4** +33 4 74 90 49 96

☐ info@sbthermique.fr www.sbthermique.fr

#### Suisse

SB Thermique Suisse SA Route de la Rougève 74 CH-1623 Semsales

) +41 26 918 72 47

₼ +41 26 918 72 48

⊠ sbthermique@bluewin.ch www.sbthermique.ch

## **Belgique**

SB Thermique Belux SA Avenue des Dessus de Lives, 2 B-5101 NAMUR

3 +32 81 20 13 43

₼ +32 81 20 14 52

⊠ info-belgique@sbthermique.com www.sbthermique.com

